

# ENJEUX DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Matteo Gianni

*Rencontres de la longue vie*, Salle des fêtes de Thônex,  
16 mars 2023

"La **participation citoyenne** peut se définir comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes *ordinaires*, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté"  
(Pierre André, 2012, [www.dictionnaire.enap.ca](http://www.dictionnaire.enap.ca))

- Conception du collectif (communauté) vs intérêts individuels
- Intérêt général
- Activation des droits individuels par les pratiques

**Mais:** différentes conceptions de ce qu'est la citoyenneté, donc les valeurs que doit /devrait incarner la participation citoyenne

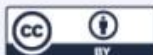
## Comment un citoyen peut-il être acteur de son territoire ?

Les différents moyens pour un citoyen de contribuer à l'intérêt général

Prises de décisions publiques



Actions communes concrètes  
(penser global => agir local)



**Citoyen acteur du territoire**  
est mis à disposition selon les termes de la licence  
Creative Commons - Attribution : **Démocratie Ouverte**

On constate dans les pays démocratiques de plus en plus d'intérêt pour la participation citoyenne et de plus en plus d'initiatives participatives.

Mais:

***Pourquoi*** la participation est-elle *importante* en démocratie et pour les individus?



# Deux types de raisons principales:

## a) La valeur intrinsèque de la participation

- Permet la liberté, auto-détermination individuelle et collective
- Exprime l'égalité politique
- Est à la base de la légitimité démocratique
- Permet le contrôle sur les décisions prises par l'élite politique

## b) La valeur instrumentale de la participation

- Stimule l'apprentissage moral et démocratique
- Développe le sens de l'intérêt général
- Développe le sentiment de compétence politique
- Comporte un sentiment d'appartenance
- Peut renforcer la cohésion sociale (confiance, intérêt, etc.)

**Donc, la participation peut aussi renforcer l'intégration politique et sociale objective et subjective des individus**

# Pour ce faire, la manière d'envisager des modalités de participation dépend de:

## Participation *de qui* ? (1)

- Citoyen-nes statutaires ?
- Résident-es ?
- Membres de groupes fragiles, vulnérables, sous-représentés ?

## Participation *à quoi* ? (2)

- A quelle institutions (législatif, exécutif, contrats de quartier, etc.) ?
- A une votation, élection, une délibération ou à une consultation ?
- Aux enjeux qui émanent des autorités ou à un thème qui émerge du public ?

## Participation, *comment* ? (3)

- Elections ? Vote ? Activités des partis (participation conventionnelle) ?
- Formations citoyennes ?
- Mouvements sociaux, activités des associations (participation non-conventionnelle) ?
- Institutions participatives locales (contrats de quartier, **forums délibératifs**, etc.) ?

**Un exemple:** Le projet **Conseil des Habitant-es** (Vernier, 2019-2021; Lancy 2023-2024; Thônex 2024;  
*<https://conseildeshabitants.ch/>*)

Par le biais d'une information capillaire et un évènement public (l'Assemblée constitutive), des tables délibératives visant à

- Favoriser l'intégration par les pratiques citoyennes
- Valoriser la mobilisation et la voix des résidents
- Cibler des publics spécifiques
- Contribuer à une citoyenneté urbaine fondée sur la résidence (et non la nationalité)
- Faire émerger des thèmes directement du public
- Collaboration avec les autorités municipales (organisation et suivi des recommandations proposées)

# L'intérêt du dispositif (1)

- a) Dépasser des obstacles formels à la participation, donc meilleure intégration / représentation démocratique
- b) Permettre une meilleure légitimité démocratique des décisions / actions des autorités (si elles s'engagent à prendre en considération l'avis exprimé par les propositions / décisions du CdH)
- c) Rapprocher les résident-es de la gestion des biens publics et de l'espace commun
- d) Augmentation de la compétence politique des individus et prise en considération des conditions structurelles de la politique



## L'intérêt du dispositif (2)

- e) Reconnaissance interindividuelle *par* la participation
- f) Participation collective (contrairement à une participation individuelle telle que le vote) pouvant créer du lien social
- g) Développement d'un sentiment d'appartenance à un projet collectif / territoire
- h) La participation dans un contexte de sensibilisation, de reconnaissance de l'importance des résident-es. Le nombre de "participant.es" dépasse le nombre de personnes ayant siégé dans les tables délibératives.
- i) La centralité du langage et du discours, seule possibilité pour dépasser les clivages

## En conclusion:

- **La citoyenneté implique une intégration démocratique, des pratiques de citoyenneté effectives.** L'intégration *dans* la citoyenneté et *par* la citoyenneté, n'est pas une question de bons sentiments, gentillesse ou de charité, mais de **justice démocratique**;
- Stimuler / reconnaître les pratiques de participation citoyenne rentre dans cette logique. Les innovations démocratiques – telles que le CdH – sont une modalité d'aborder des lacunes démocratiques (telles que par exemple la marginalisation d'individus ou de groupes);
- Il n'y pas une manière de penser ses innovations, mais des **articulations** différentes d'institutions, processus et personnes concernées en fonction des objectifs visés;
- La dimension **délibérative** comme manière de dépasser les clivages majoritaires et produire du sens (au-delà des décisions prises)
- La **participation n'est pas la panacée à tout problème** d'exclusion sociale ou de dysfonctionnement démocratique. Comme toute pratique sociale, elle a des limites qui sont inhérentes aux conditions des régimes démocratiques.

**Merci pour votre attention !**

